



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

ORDRE DU JOUR DE TOURISME CÔTE-NORD LE JEUDI 18 OCTOBRE 2022 À 11H PAR VISIOCONFÉRENCE

-
1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
 2. Vérification des présences et de la régularité de l'assemblée (quorum)
 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 4. LECTURE ET Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 27 janvier 2022
 5. RAPPORT FINANCIER 2021-2022
 - 5.1. Présentation des états financiers au 31 mars 2022
 - 5.2. Choix de la firme d'auditeurs pour la vérification 2022-2023
 6. Adoption de la nouvelle charte de cotisations des membres
 7. Présentation du rapport annuel 2021-2022
 8. Plan d'action 2022-2023
 9. Levée de l'Assemblée